

## **Situation difficile dans la filière :**

### **Les coopératives laitières, mobilisées pour accompagner leurs associés-coopérateurs sur le long terme**

**Lors de la rencontre organisée ce jour avec la FNPL, les coopératives laitières adhérentes à la FNCL ont réaffirmé aux producteurs être bien conscientes de la difficulté de leur situation, notamment celles des associés-coopérateurs, qui sont aussi leurs actionnaires. Elles se sont déjà mobilisées sur le premier semestre, et continueront de le faire dans les mois qui viennent, pour accompagner leurs adhérents et faire face à cette conjoncture. La dérégulation des marchés, et les déséquilibres ponctuels offre/demande, entraîne une volatilité accrue et une exposition sans précédent des entreprises et des producteurs à ses effets. Après plusieurs années de hausse des prix du lait et des marchés et une année 2014 record, l'année 2015 rend exsangues les marges de chacun des acteurs. Cependant, la FNCL souhaite aussi rappeler que les questions économiques sont désormais aux mains de chaque entreprise.**

Malgré une collecte hésitante en Europe début 2015, la reprise constatée sur les marchés en début d'année ne s'est pas confirmée. La demande internationale demeure atone. A titre d'exemple, la Chine a baissé ses importations de poudre de lait écrémé de 33% et de poudre grasse de 53% ! Rappelons à ce titre que 32 % de l'activité des coopératives laitières françaises se fait à l'international (pour celles qui ont une activité de transformation). Par ailleurs, les relations avec la grande distribution restent rudes. Les coopératives laitières subissent de plein fouet cette conjoncture dégradée ; elles ont bien conscience que c'est également le cas des éleveurs laitiers.

Dans ce contexte tendu, les coopératives laitières, prolongement des exploitations de leurs associés-coopérateurs, se mobilisent pour mettre en place des solutions à différents niveaux :

- A court terme, pour gérer l'urgence et les effets accrus de la volatilité :
  - les coopératives laitières ont déjà lissé les effets de la volatilité actuelle en pratiquant au premier semestre un prix du lait qui n'est pas le reflet des marchés dégradés.
  - pour aider les trésoreries trop tendues, les coopératives laitières peuvent proposer par exemple des avances à leurs associés-coopérateurs ; décision actée en Conseil d'administration, organe de la coopérative légitime pour décider et gérer au quotidien les questions économiques.
- A long terme, pour assurer la pérennité de l'activité, fondement de la mission coopérative :
  - les entreprises se dotent d'outils pour amortir les hausses et baisses brutales, notamment en se consolidant et en diversifiant leurs débouchés en termes de mix produits et de marchés.
  - Elles accompagnent également leurs associés-coopérateurs dans la maîtrise économique de leur exploitation et le développement de leur compétitivité, en leur

proposant des formations sur les enjeux comme sur les solutions à mettre en place dans les différentes situations de conjoncture économique.

- En ligne de fond, les coopératives laitières demandent toujours :
  - en France, la fin de la guerre des prix et le retour à des relations commerciales responsables, avec le respect des accords de chaque début d'année.
  - En Europe, la mise en place d'outils de prévention et de gestion de crise, notamment avec la création d'un système assurantiel visant à sécuriser la marge du producteur en cas de crise.

Par ailleurs, la FNCL soutient l'initiative de la FNPL visant à créer des garanties bancaires pour faciliter et fluidifier les investissements des exploitations laitières.

Enfin, la conjoncture difficile ne doit pas faire oublier que les fondamentaux des marchés laitiers restent bons à moyen et long terme, avec une croissance de consommation mondiale estimée à 2% par an dans les prochaines années. La volatilité extrême des marchés continuera de s'exprimer dans les années qui viennent, à la hausse comme à la baisse. Il est possible d'apprendre à les gérer dans une dynamique collective, sans mettre les opérateurs dos à dos. L'un des moyens est bien que le Conseil d'administration de chaque coopérative puisse gérer les enjeux économiques, en lien avec ses associés-coopérateurs, ses marchés et son outil industriel.

#### Contact presse FNCL :

Mélodie Deneuve - 01 49 70 72 87 / [melodie.deneuve@fncl.coop](mailto:melodie.deneuve@fncl.coop)

#### A propos de la FNCL

*La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 14,5 milliards d'euros en 2013. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.*